

Tertia Concept

VOTRE SÉCURITÉ,
PLUS QU'UN ENGAGEMENT,
NOTRE PRIORITÉ !

RÉNOVATION
ESPACES & BUREAUX



TERTIA CONCEPT souhaite apporter toute son expertise, son expérience et ses compétences requises, en ayant un regard avisé et éclairé sur les diverses problématiques qui sont liées à la rénovation tout corps d'état, tant pour les prises de décisions que pour la défense des intérêts de son client.

Ces prestations seront réalisées en étant en parfaite écoute et en partenariat avec l'équipe ayant en charge les diverses opérations de rénovation et en vue de préparer chaque phase depuis la préparation des opérations jusqu'à leurs livraisons.



07

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

08

ORGANIGRAMME

09

ORGANISATION DE TERTIA CONCEPT

11

NOS FOURNISSEURS

12

REFERENCES CLIENTS

13

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

22

QUALIFICATIONS, CERTIFICATIONS
ET HABILITATIONS

25

QUELQUES CHIFFRES

26

ASSURANCES RC PRO



Tertia Concept

Patrick TEMEME, est le PDG de la SAS TERTIA CONCEPT

Issu de grandes entreprises et créateur de la société TERTIA CONCEPT SAS depuis maintenant plus de 7 ans, Patrick TEMEME à toujours voué tous son savoir-faire au service du bâtiment et principalement du second œuvre, mais sans oublier les préceptes du gros-œuvre.

Professionnel reconnu pour ses compétences dans les domaines variés du second œuvre du bâtiment, il s'est spécialisé également dans la gestion des interventions en rénovation d'appartement mais également en ce qui concerne des produits et matériaux contenant des polluants du bâtiment, notamment pour l'amiante et le plomb.

La complexité des domaines de l'amiante et du plomb, faisant appel à plusieurs codes (code du travail, code de la santé publique, code de l'environnement, code de la construction, etc., ...) ainsi que de nombreuses normes et autres textes et recommandations, font que la couverture des connaissances diverses dans ces domaines particuliers, nécessite une grande rigueur en plus d'une étendue complète des connaissances techniques, de terrain et juridiques importantes.

Pour cela , Patrick TEMEME n'a pas hésité ni lésiné sur les formations le concernant en tant qu'encadrant technique mais a également investi dans la formation de tout son personnel de bureau et de chantier, afin que toute l'équipe au complet de TERTIA CONCEPT puisse agir à l'unisson, dans le respect des règles, permettant ainsi de protéger non seulement l'ensemble du personnel de TERTIA CONCEPT, mais plus particulièrement tous les intérêts de ses clients, donneur d'ordre et les équipes de maîtrise d'œuvre.

Ainsi, ce n'est pas uniquement sur la réalisation des travaux, mais aussi sur la partie administrative, tant dans l'organisation du travail, que dans la rédaction des documents que toute cette rigueur est appliquée.

Les documents comme les processus, les modes opératoires, les Plan Particuliers de Sécurité et Protection de la Santé, les Plan de Prévention, sont sans exception rédigée avec précision. Ainsi, l'organisation du travail qui en découle permet à TERTIA CONCEPT de proposer des interventions sur les opérations en gagnant un temps précieux et en évitant tous risques de retard dû à des demandes spécifiques des organismes de sécurité de l'Etat.

Pour cela Patrick TEMEME se fait un point d'honneur à ce que chaque membre de son entreprise TERTIA CONCEPT, respecte à chaque étage de la hiérarchie, les neuf Principes Généraux de Prévention.

La tenue des délais d'intervention est ainsi respectée et la qualité des prestations est la vitrine de l'entreprise TERTIA CONCEPT.

Patrick TEMEME ayant dans son parcours professionnel, été directeur technique et commercial, encadrant technique en sous-section 4 « Amiante », il a mis en place plusieurs organisations administratives, techniques et commerciales d'entreprises de diverses en réalisant les dossiers de qualification et de normalisation type ISO 9001. L'organisme certificateur QUALIBAT, lui-même soumis aux exigences du Comité Français d'Accréditation (COFRAC) a délivré les qualifications QUALIBAT N° 4341 (parquet) - 6111 (peinture et ravalement) - 6311 (carrelage et revêtement) - 5111 (plomberie et sanitaire) et 6222 (revêtement résilients PVC) à TERTIA CONCEPT.

L'entreprise est qualifiée pour les travaux comprenant des risques liés à l'amiante en sous-section 4 du Code du Travail (travaux sur Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante - MPCA).

L'entreprise est qualifiée pour les travaux comprenant des risques liés au plomb (produit Cancérogène Mutagène et Reprotoxique) suivant les instructions du Code du Travail et de la santé publique.



L'entreprise est adhérente auprès de la Fédération Française du Bâtiment. Dans un souci d'être toujours à la pointe des connaissances et de maintenir la qualité de ses prestations et de ses documents, Patrick TEMEME a conclu plusieurs contrats de maintenance en s'adjoignant les services d'un partenaire de référence non seulement centre de formations spécialisées dans les domaines de la sécurité santé au travail, mais également de son représentant qui est aujourd'hui expert de justice près de la cour d'appel de VERSAILLES. C'est grâce à toute cette expérience professionnelle spécifique à la connaissance de l'amiante et du plomb, que la réputation et la notoriété de Patrick TEMEME l'ont conduit tout naturellement à travailler avec de grands comptes clients. C'est aussi grâce à toutes ses années d'expérience, que Patrick TEMEME a su s'entourer de professionnels compétents venant renforcer et compléter les ressources de son entreprise TERTIA CONCEPT.

CABINET AUSTIN KELSEN

Dans un essai, un article ou un livre, une introduction est une section au début qui énonce le but et les objectifs de ce qui suit. Elle est généralement suivie de parties puis de la conclusion. L'introduction décrit généralement la portée du document et en fournit une brève explication ou un résumé. Elle peut également expliquer certains éléments qui sont importants pour l'essai, si les explications ne font pas partie du texte principal. Les lecteurs peuvent avoir une idée du texte qui va suivre avant qu'ils commencent réellement à le lire.

ADE CONSEIL

Les renforts extérieurs techniques sont assurés par des intervenants ayant des compétences accrues dans les divers domaines que propose TERTIA CONCEPT dans le respect des procédures et méthodes mises en place au sein de la société. La disponibilité des intervenants extérieurs permet d'assurer une continuité dans les opérations confiées à TERTIA CONCEPT qui renforce la qualité des prestations dans chaque domaine d'intervention.

FORMADISTECH

Centre de formation certifié et agréé, conseil en sécurité santé et conditions de travail, ce partenaire forme l'intégralité de nos salariés, participe activement à l'élaboration de nos documents techniques et intervient en tant que « guide » technique lors de la réalisation des contrôles internes de nos travaux spécifiques comprenant des polluants du bâtiment.

NOTRE ÉQUIPE



L'équipe du siège de l'entreprise **Tertia Concept** est composée de plusieurs collaboratrices.

Laurianne LOUISON, Contrôleur de Gestion

Au sein de l'entreprise TERTIA CONCEPT, Laurianne est chargée de la supervision des diverses tâches de gestion des travaux au niveau administratif, commercial et organisationnel. Elle organise son équipe par domaine d'activité et par secteurs d'intervention. Laurianne assure également la relation avec les fournisseurs et veille au respect des règles de qualité et de sécurité.

Emma PAQUIS, Assistante de Gestion

Emma intervient sur les commandes matériaux et les livraisons sur chantier, elle organise les commandes spécifiques relatives aux besoins vis-à-vis des chantiers amiante en passant commande auprès des laboratoires d'analyse d'air pour les prélèvements initiaux et les prélèvements de restitution. Elle établit également la rédaction de documents de travail comme les PPSPS et les Modes opératoires.

Angélique MORIN, Gestionnaire de Travaux

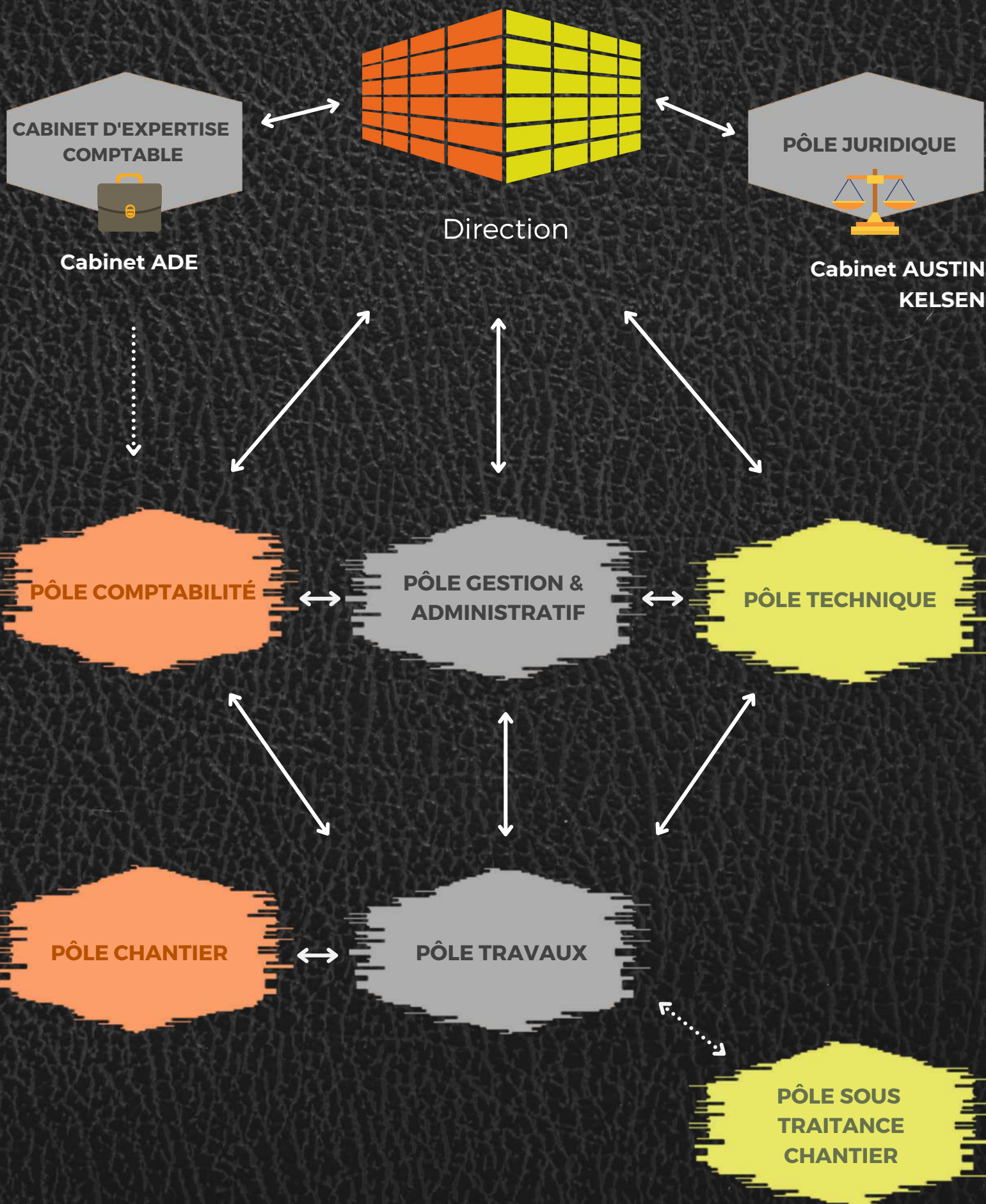
Angélique est le lien qui relie la vie en extérieur à celle de l'entreprise. Elle fait des points réguliers avec notre conducteur de Travaux. Elle réalise les visites de chantier en relevant les métrés permettant de chiffrer les travaux. Les visites de suivi de travaux et les réceptions sont également parmi les diverses tâches qu'elle réalise. Angélique établit un vrai lien de confiance avec notre clientèle.

Justine LEPESANT, Assistante de Travaux

Justine vient renforcer ce dynamisme au sein de l'équipe travaux, sur l'ensemble de ses visites sur chantier. Elle est en relation constante avec nos hommes sur place, toujours en étroite collaboration avec le service Gestion.

Mohamed HAGRAS, Conducteur de Travaux

Mohamed organise et suit les différents moyens techniques, et humains nécessaires à la réalisation d'un chantier de construction. De la phase projet jusqu'à la livraison, tout en respectant les délais et les règles de sécurité. Il encadre nos équipes sur le terrain et fait des points réguliers avec notre Gestionnaire de Travaux.



ORGANIGRAMME



NOTRE ORGANISATION

UNE ÉQUIPE PROJET PLURIDISCIPLINAIRE PROCHE DE VOUS

Après avoir échangé sur votre projet, nos équipes composées de chargés d'études et de projeteurs conçoivent pour vous, études et plans 2D ou 3D pour réaliser une proposition commerciale précise.

En agenceur professionnel, TERTIA CONCEPT intervient également en tant que conseiller, dans l'aménagement de vos locaux en respect des obligations ERP et PMR. En ce sens, la solution qui vous ait proposée est complète. Nos experts pensent à tout : démarches administratives, sécurité, normes, contrôle et maintenance. Notre but est de travailler en parfaite collaboration avec nos clients pour une relation commerciale durable.

TERTIA CONCEPT VOUS CONSEILLE NOTAMMENT :

- Pour l'optimisation de la performance du poste de travail,
- Pour l'amélioration de la communication entre les services,
- Pour une meilleure circulation dans vos locaux ou l'optimisation du parcours client en boutique,
- Pour un cadre de travail propice à l'épanouissement des acteurs de l'entreprise,
- Pour mettre en valeur l'ensemble de vos atouts et renforcer ainsi votre image de marque,
- Pour l'accessibilité aux PMR.

Nous étudions l'implantation puis réalisons la mise en œuvre de vos installations, en assurant au mieux la continuité de votre activité.



UNE DIRECTION PROJET EXPÉRIMENTÉE ET UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ

Patrick TEMEME de TERTIA Concept est votre interlocuteur dédié tout au long du projet. Il accompagne la direction commerciale lors de la définition de vos besoins. Jusque sur le chantier, il coordonne l'ensemble des équipes impliquées, quels que soient les corps de métier concernés. Il est votre point de contact privilégié et vous assure un suivi régulier sur l'avancement des travaux. Garant de votre projet, il est à votre écoute durant toute la durée des travaux.

UN SERVICE COMMERCIAL RÉACTIF ET À L'ÉCOUTE

La direction commerciale de TERTIA Concept garantit la mise en œuvre de la politique et de la stratégie de l'entreprise. Elle vous accompagne avec réactivité dans la définition de vos besoins et formalise tous les engagements puis définit l'équipe opérationnelle qui convient le mieux à votre projet.

UNE CONDUITE DE TRAVAUX À TOUTE ÉPREUVE

L'équipe opérationnelle technique de TERTIA Concept conduit toute la phase de réalisation de votre projet et en supervise l'exécution. Elle coordonne les différents corps d'états, pilote les travaux, garantit le respect du planning, la qualité des prestations tout en veillant au maintien du budget.

Plus qu'une équipe, TERTIA Concept met à votre disposition des experts à la méthodologie de travail éprouvée pour mener à bien votre projet.

NOS FOURNISSEURS

C'est en créant une bonne relation avec nos fournisseurs que nous obtenons des résultats privilégiés.

TERTIA Concept travaille avec des fournisseurs reconnus pour leurs qualités de hautes exigences, afin de vous proposer les meilleurs services de rénovations et d'agencement de locaux ainsi que la fourniture de mobilier professionnel, sur Paris (75) et toute sa région.

CEDEO
SANITAIRE | CHAUFFAGE | PLOMBERIE

GROHE

ORVIF

ESPACE Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

PHILIPS

NUANCES UNIKALO
partenaire du peintre
Barbot

UDIREV
LE RÉSEAU DU SOL

PORCELANOSA

ACOVA

SALONI

legrand

sonepar

legallais

Schneider Electric

123 elec

AQUA GLASS

NEOMITIS

LITT

HUETI
PORTES & FENÊTRES

hager

SMH

FRANCO BELGE

TORDJMAN Metal

Nexans

GUIMER
Depuis 1906

POINT.P

VDS

SOLUTIONS ÉCORAISON

LA PLATEFORME DU BATIMENT
GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

CHAUSSON

Travaillant avec de grands comptes clients, TERTIA CONCEPT se fournit suivant des critères précis. Les chartes qualitatives et descriptives sont scrupuleusement respectées en fonction des desideratas des clients, des architectes et Maîtres-d'œuvre.

NOS REFERENCES CLIENTS

Gagner la confiance de nos clients relève avant tout de notre déontologie

TERTIA Concept est le partenaire des grands comptes, d'institutionnel, de PME et PMI, d'administrations, de collectivités locales ou régionales, de commerçants, d'investisseurs, de professions libérales pour la rénovation et l'agencement de locaux ainsi que la fourniture de mobilier professionnel, sur Paris (75) et toute la région parisienne.





NOS DOMAINES D'INTERVENTION



ESPACES DE TRAVAIL

TERTIA CONCEPT PENSE ET AMÉNAGE VOS ESPACES PROFESSIONNELS

Le savoir-faire de TERTIA Concept s'exerce dans le domaine de la rénovation tous corps d'état sur tous les types d'actifs auprès de clients Utilisateurs, Entreprises, Enseignes ou Investisseurs, quel que soit leur secteur d'activité.

Dans le cadre des projets de bureaux, nous assurons des missions "clé en main" pour tous types de clients :

- Pour les entreprises, en intégrant les problématiques de Workplace, d'optimisation des coûts immobiliers, de compétitivité et d'image.
- Pour les investisseurs, en intégrant les attentes de valorisation, d'adaptation du bien aux besoins du marché, de rentabilité et de rapidité de commercialisation.

Plateformes, plafonds, cloisons, stores, éclairages et mobiliers : TERTIA Concept optimise vos espaces de bureaux. TERTIA Concept vous propose des solutions sur mesure d'agencement de bureau et d'espace de travail pour optimiser chaque m², sans négliger le design et l'ergonomie.

« 86 % des salariés considèrent que leur espace de travail a un impact important sur leur bien-être, 80 % sur leur efficacité et 72 % sur leur motivation. »

Etude TNS SOFRES.





ESPACES DE VENTE

TERTIA CONCEPT PENSE ET OPTIMISE VOS ESPACES COMMERCIAUX

Dans un monde en perpétuelle évolution où l'image règne et les tendances vont et viennent à un rythme intensif, les enseignes commerciales n'ont d'autres choix que de rivaliser de créativité et d'ingéniosité pour se distinguer, surprendre et fidéliser le consommateur en quête d'expériences nouvelles.

TERTIA Concept met à votre disposition son expertise du domaine pour aménager et agencer vos boutiques ou magasins afin que votre offre soit toujours génératrice de préférence :

- Espaces de réception clients,
- Mobiliers et présentoirs sur mesure ergonomique,
- PLV dynamiques,
- Cabines d'essayage confortables et fonctionnelles,
- Zones de stockage, ...

Dans le cadre de projets commerciaux, nous intervenons pour le compte de grandes enseignes, d'indépendants et de franchisés. Nous réalisons les études et assurons la création ou le déploiement de concept.

Nous intervenons rapidement afin d'assurer la continuité d'exploitation :

- Boutiques et magasins,
- Bureau de ventes, agences bancaires, immobilières, assurances,
- Cafés et restaurants, ...

Nous intervenons pour tous types de surface, en ville ou en galeries commerciales. Nous prenons en charge l'ensemble des démarches administratives, déclaration préalable de travaux, demande d'enseigne.

« 76% des décisions d'achat se font sur le point de vente »



ESPACES D'ACCUEIL

TERTIA CONCEPT VOUS AIDE À DONNER LA MEILLEURE IMAGE DE VOTRE SOCIÉTÉ.

Auprès de votre clientèle ou visiteurs, vos espaces d'accueil sont vos premières vitrines et identité. Il est indispensable de ne pas les négliger et d'en prendre soin.

Accueillant, chaleureux, cosy, mais aussi fonctionnels, ces espaces contribuent à affirmer votre identité auprès de votre clientèle.

Quel que soit votre domaine d'activité, industriel, tertiaire, profession libérale, hôtellerie, loisirs, TERTIA Concept vous apporte conseil et solutions pour créer, rénover, aménager ou agencer vos espaces et accueillir vos visiteurs et clientèle dans des locaux confortables et conviviaux d'attente et de détente.

TERTIA Concept vous accompagne dans la conception de vos accueils personnalisés, intégrant banque d'accueil et mobilier sur mesure, logo, signalétique, éclairage mais aussi tous les aspects sûreté et contrôle d'accès.

TERTIA Concept s'adapte à vos contraintes de délais, de budgets, d'organisation et d'activité pour réaliser votre accueil, qui mettra en avant votre identité et votre professionnalisme.





ESPACES DE VIE

TERTIA CONCEPT DONNE VIE À VOS PROJETS.

TERTIA Concept intervient dans le cadre de simples rafraîchissements jusqu'à la rénovation complète d'habitat, de lieux de vie, d'appartement en tout corps d'état. Notre vocation est de répondre aux besoins les plus spécifiques de nos clients.

Que vous soyez un particulier, un investisseur ou un gestionnaire de biens avec un parc immobilier, d'habitations locatives, à rénover ou à embellir, TERTIA Concept est votre interlocuteur tous corps d'état pour tous vos travaux.

Nous vous proposerons les solutions les mieux adaptées à vos besoins ainsi que sa mise en œuvre dans le respect des budgets et délais définis. Notre but est de vous permettre de valoriser votre parc dans les meilleures conditions.

Partout dans Paris et en l'Ile-de-France, nos équipes œuvrent pour tenir ses engagements avec la même exigence et le même professionnalisme.

Nos équipes pluridisciplinaires gèrent pour vous, et avec vous, toutes les étapes de votre projet : les études, les démarches administratives et la coordination de l'ensemble des corps de métier pendant toute la durée des travaux. Votre satisfaction est notre objectif permanent.



NOS QUALIFICATIONS



Plomberie - Sanitaire
5111



Parquet Flottant
4341



Carrelage - Revêtement
6311



Peinture - Ravalement
6111



PVC - Revêtement
6222

NOS CERTIFICATIONS



4341 6111 6311 5111 6222

QUALIBAT

QUALIBAT est un organisme de qualification et de certification des entreprises du secteur du bâtiment. Cet organisme a pour mission d'apporter aux clients finaux ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage des éléments d'appréciation sur les compétences professionnelles et les capacités des entreprises exerçant une activité dans le domaine de la construction. TERTIA Concept est fière de mettre en avant ses qualifications professionnelles.

Ces certifications que nous possédons, mettent en avant notre expertise et notre fiabilité dans le domaine de la réhabilitation, la rénovation et l'agencement de vos espaces professionnels, quelle que soit leur surface ou leur configuration.

SS4

Cet agrément décerné autorise TERTIA Concept à intervenir sur des Matériaux Contenant de l'Amiante (MCA). La réglementation déjà extrêmement rigide et renforcée fin 2013 ne laisse plus place à l'improvisation, encore heureux pour les clients et les intervenants. Rien n'est laissé au hasard lorsqu'il s'agit de retirer ou de confiner des « MCA » en toute sécurité pour tous.



PLOMB

Cet agrément décerné autorise TERTIA Concept à intervenir sur des matériaux en présence de Plomb, cet élément est dangereux par sa reprotoxicité et largement utilisé dans le bâtiment jusqu'en 1990. Cet élément à risque dès les faibles expositions exige une prévention et une intervention bien précise et connue par nos équipes.



NOS HABILITATIONS



DEPANNAGE ELECTRIQUE

TERTIA Concept met la qualité et le professionnalisme de ses équipes d'électriciens afin de vous proposer le meilleur service de dépannage et/ou d'installation pour vos locaux professionnels ou personnels.

DEPANNAGE PLOMBERIE

Tertia Concept interviennent dans la réparation de tout circuit de distribution d'eau. A cette fin, nous nous engageons à respecter les normes, afin de garantir la sécurité de vos installations. Moins connu que le diagnostic électrique, le diagnostic de la plomberie sanitaire est d'une importance capitale. Tertia Concept vous propose de réaliser ce diagnostic et de vous accompagner dans vos sinistres.



DEPANNAGE SECURITE

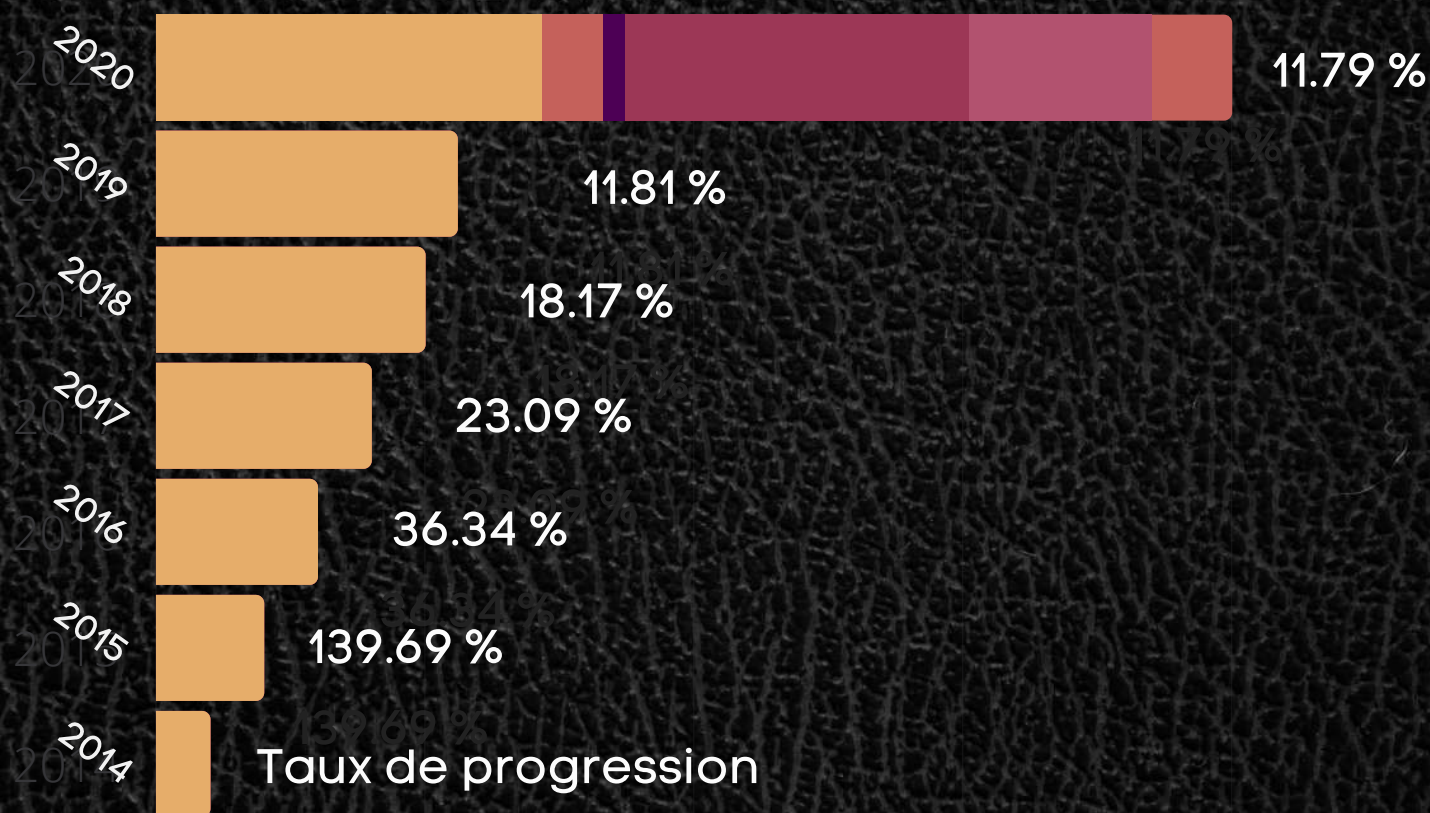
Votre système d'alarme est connecté en permanence et de façon sécurisée avec un centre de télésurveillance où nos agents formés à la sécurité se tiennent prêts à intervenir dès qu'une alerte est reçue.

Tertia Concept est une société dont la priorité est, depuis toujours, garantir la sécurité de tous.

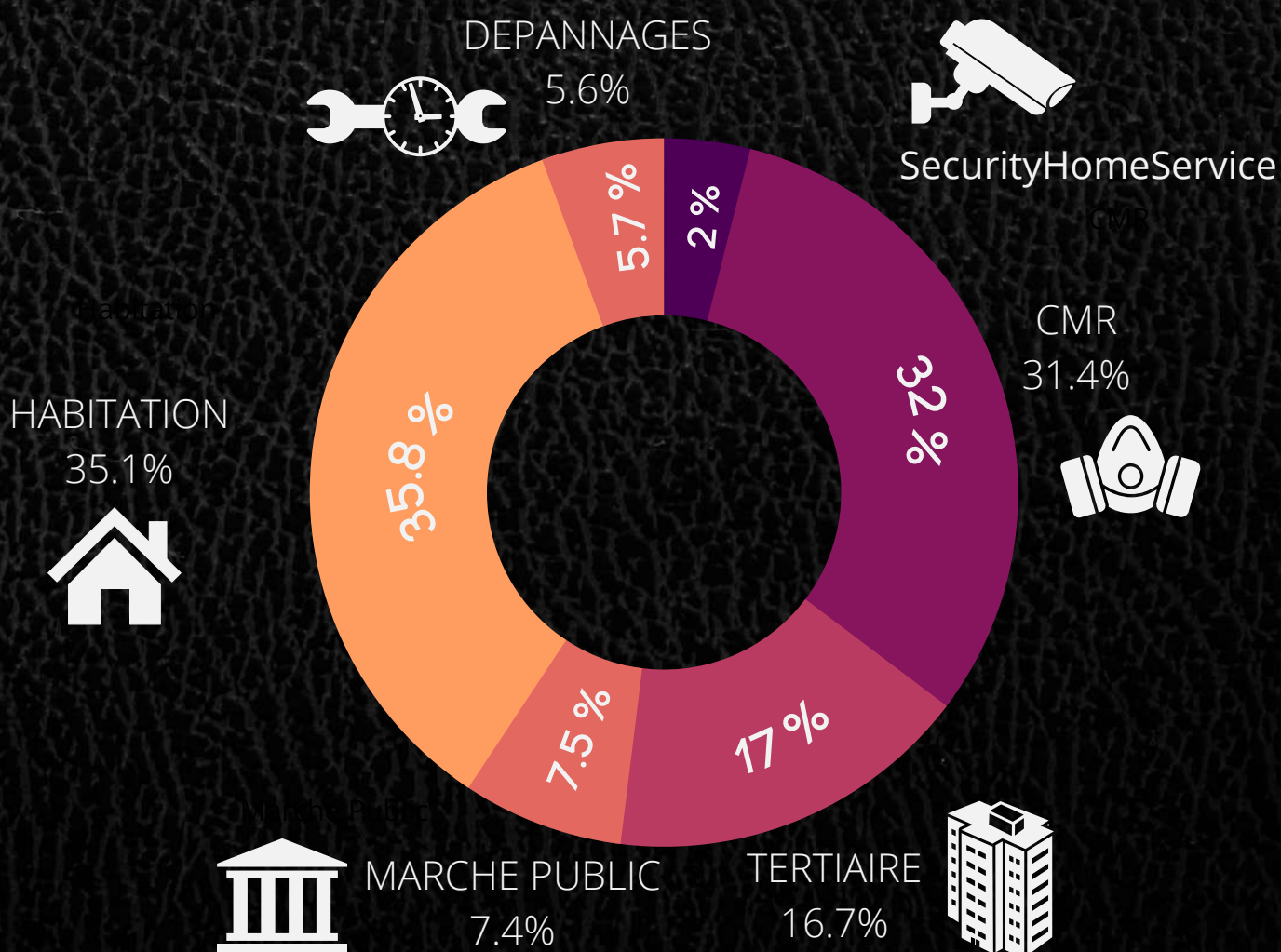
Notre mission : répondre le plus rapidement possible aux alertes en identifiant le problème et en réagissant immédiatement en conséquence.



Taux d'augmentation des parts de marché depuis la création



La répartition de nos différents secteurs d'activité en 2020





Édité le :	29/03/2021
Validité :	01/04/2021 - 30/09/2021
Police N° :	1404511812

ATTESTATION D'ASSURANCE

R.C & DECENNALE

Responsabilité Civile & Décennale des entreprises du bâtiment.

L'INTERMÉDIAIRE

AGC - Perez
25 Rue De Neuilly
92110 Clichy La Garenne

Tel : 01.47.30.40.06
Fax : 01.47.30.40.56

ORIAS : 07 002 128
Site ORIAS: www.orias.fr

LE SOUSCRIPTEUR

TERTIA CONCEPT
3 Rue Blaise Pascal Immeuble B
Za De La Vigne Aux Loup
91380 Chilly Mazarin
RCS : 801-927-658

La compagnie MIC INSURANCE, représentée par son mandataire, atteste que le souscripteur (ci-dessus) est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Décennale obligatoire et Responsabilité Civile Professionnelle :

Police N° :	1404511812
A effet du :	01/04/2014
Reprise du passé :	Non
Période de validité :	01/04/2021 - 30/09/2021



Authentification par QR code

CHAMPS D'APPLICATION

Les garanties de la présente attestation s'appliquent :

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes (selon les définitions données à l'Annexe ci-après)

[illegible]

La garantie ne peut engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions de la garantie au sein des Conditions générales
CG RCD MIC 032020 et du Référentiel RCD032020



MINIC INSURANCE COMPANY, entreprise régie par le Code des assurances, société anonyme au capital de 11 000 000€ - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 885 241 208 dont le siège social est situé rue de l'Amiral Hamelin - 75016 Paris – Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75346 Paris Cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr - site web : www.minicinsurance.fr
Souscription déléguée à l'EADEF UNDERWRITING - RD 191 - Zone des Beurrons - 78680 ÉPONE - www.leader-souscription.fr - RCS Versailles 750 686 941 - ORIAS : 12068040

ATTESTATION D'ASSURANCE

R.C & DECENNALE RC DECENNALE

Édité le : 29/03/2021
Validité : 01/04/2021 - 30/09/2021
Police N° : 1404511812

Responsabilité Civile & Décennale des entreprises du bâtiment.

CHAMPS D'APPLICATION (SUITE)

- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du Code des assurances.
- Ce contrat couvre les chantiers réalisés par l'Assuré en France, Corse, Guadeloupe, Martinique, à la Réunion et en Guyane.
- La police et les garanties sont conditionnées au fait que le marché du client ne dépasse pas **500 000 Euros (HT)**. La police a pour objet de garantir les interventions de l'assuré sur les chantiers de construction à condition que le coût global des travaux tous corps d'état ne soit pas supérieur à **15 000 000 Euros (HT)** (sauf si un CCRD a été conclu). Par ailleurs, le chiffre d'affaires de l'Assuré doit être inférieur à **2 100 000 Euros** et l'effectif est limité à **30 employés**. Ces conditions cumulatives sont substantielles et déterminantes de l'engagement de l'assureur et de la mobilisation des garanties.
- En cas de sous-traitance (limitée à 30% de l'activité sauf accord exprès de l'Assureur), la garantie est conditionnée à la production par l'assuré des attestations RC professionnelle et RC décennale du sous-traitant couvrant les activités réellement sous-traitées pendant la période de réalisation du chantier. Ces conditions cumulatives sont substantielles et déterminantes de l'engagement de l'assureur et de la mobilisation des garanties.
- Lorsque la responsabilité de l'assuré se trouve engagée solidairement ou in solidum, la garantie est limitée à sa propre part de responsabilité dans ses rapports avec le ou les coobligés.
- Aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
 - Travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P ⁽¹⁾.
 - Procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - D'un agrément technique européen (ATE) en cours de validité ou d'une évaluation technique européenne (ETE) bénéficiant d'un document technique d'application (DTA), ou d'un avis technique (ATEc), valides et non mis en observation par la C2P ⁽²⁾.
 - D'une appréciation technique d'expérimentation (ATEX) avec avis favorable.
 - D'un Pass Innovation « vert » en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission prévention produits mis en œuvre par l'Agence qualité construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence qualité construction (www.qualiteconstruction.com).

(2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus l'assuré en informe l'assureur.

OBJET DE LA GARANTIE PROPOSÉE

NATURE DE LA GARANTIE

Responsabilité Civile Décennale obligatoire :

- Le contrat proposé garantit la responsabilité décennale du souscripteur instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévues par les dispositions des articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L.243-1-1 du même code.
- La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaire.
- Responsabilité du sous-traitant en cas d'atteinte à la solidité de l'ouvrage. Cette garantie est proposée, conformément à l'article 1792-4-2 du Code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception et est gérée selon le régime de la capitalisation.

Responsabilité Civile avant et après livraison-réception :

- La garantie couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'Assuré pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et résultant de ses activités professionnelles déclarées, que ce soit en cours ou après exécution des travaux. La garantie proposée ne peut engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions de la garantie.

MONTANT DE LA GARANTIE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

- En habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
- Hors habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de la construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu à l'article R.243-3 alinéa 1^{er} du Code des assurances.
- Lorsqu'un contrat collectif de responsabilité décennale est souscrit au bénéfice du souscripteur, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.

DURÉE ET MAINTIEN DE LA GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE DÉCENNALE

- La garantie proposée s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur le souscripteur en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.

La garantie ne peut engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions de la garantie au sein des Conditions générales CG_RCD_MIC_032020 et du Référentiel RCD032020

ATTESTATION D'ASSURANCE
R.C & DECENNALE RC DECENNALE

Édité le : 29/03/2021
Validité : 01/04/2021 - 30/09/2021
Police N° : 1404511812

Responsabilité Civile & Décennale des entreprises du bâtiment.

MONTANT DES GARANTIES & FRANCHISES

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION PENDANT LES TRAVAUX		
Nature des garanties	Limites (*)	Franchises
Tous dommages confondus dont :	1 000 000,00 €	
Dommages corporels	1 000 000,00 €	2 000,00 à,-
Faute inexcusable	250 000,00 €	2 000,00 à,-
Dommages matériels	500 000,00 €	2 000,00 à,-
Dommages immatériels	50 000,00 €	2 000,00 à,-
Dommages incendie	250 000,00 €	2 000,00 à,-
Atteintes à l'environnement	150 000€	10% mini 3 000,00 à,-

(*) Par année d'assurance

RESPONSABILITÉ CIVILE APRÈS RÉCEPTION / LIVRAISON		
Nature des garanties	Limites (*)	Franchises
Tous dommages confondus dont :	1 000 000,00 €	
Dommages corporels	500 000,00 €	Néant
Dommages matériels	500 000,00 €	2 000,00 à,-
Dommages incendies	250 000,00 €	2 000,00 à,-
Dommages immatériels consécutifs	80 000,00 €	2 000,00 à,-
Dommages immatériels non consécutifs	50 000,00 €	2 000,00 à,-

(*) Par année d'assurance

DÉFENSE PÉNALE RECOURS		
Nature des garanties	Limites (*)	Franchises
Défense Pénale Recours	15 000 €	Seuil d'intervention 500€

(*) Par année d'assurance

GARANTIE OBLIGATOIRE RC DÉCENNALE

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION PENDANT LES TRAVAUX		
Nature des garanties	Limites (*)	Franchises
RC & Décennale obligatoire - Ouvrage soumis à obligation d'assurance	(1) Ci-dessous	2 000,00 à,-
Ouvrage non soumis à l'obligation d'assurance limité à la solidité	500 000,00 €	2 000,00 à,-
En cas d'intervention en qualité de sous-traitant limité à la solidité	500 000,00 €	2 000,00 à,-

(1) À concurrence du montant de réparation des dommages pour les travaux d'habitation. À hauteur du coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage pour les travaux hors habitation.

(*) Par année d'assurance

GARANTIE COMPLÉMENTAIRE		
Nature des garanties	Limites (*)	Franchises
Bon factionnement	50 000,00 €	2 000,00 à,-

OPTIONS

La garantie ne peut engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions de la garantie au sein des Conditions générales CG_RCD_MIC_032020 et du Référentiel RCD032020



ATTESTATION D'ASSURANCE

R.C & DECENNALE RC DECENNALE

Édité le :	29/03/2021
Validité :	01/04/2021 - 30/09/2021
Police N° :	1404511812

Responsabilité Civile & Décennale des entreprises du bâtiment.

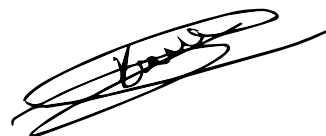
MENTIONS LÉGALES

RCDPRO - Groupe PROWESS Assurances - 207, Av du Maréchal Leclerc, 91300 Massy - 01 45 65 50 50 - ORIAS 11 061 864-
contact@rcdpro.fr

Assureur : **MILLENNIUM INSURANCE COMPANY**, entreprise régie par le Code des assurances, société anonyme au capital de 11 000 000€ - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 885 241 208 dont le siège social est situé rue de l'Amiral Hamelin - 75016 Paris - Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr - site web : www.micinsurance.fr

Le représentant légal en France : **LEADER UNDERWRITING** - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - Siège Social : RD 191 Zone des Beurrans 78680 Epône - www.leader-souscription.eu - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 - site web Orias : www.orias.fr - Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr

SIGNATURE DE L'ASSUREUR

- - Fin de l'attestation - -

La garantie ne peut engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions de la garantie au sein des Conditions générales CG_RCD_MIC_032020 et du Référentiel RCD032020

ATTESTATION**R.C & DECENNALE RC DECENNALE**

Édité le : 29/03/2021

Validité : 01/04/2021 - 30/09/2021

Police N° : 1404511812

Responsabilité Civile & Décennale des entreprises du bâtiment.

**ATTESTATION
À JOUR DE COTISATIONS**

Authentification par QR code

Par la présente nous attestons que :

TERTIA CONCEPT**3 rue blaise pascal immeuble b
za de la vigne aux loup
91380 Chilly mazarin****RCS : 801-927-658**

Est à jour de ses cotisations pour la période :

Du 01/04/2021 au 30/09/2021

Date initiale de souscription :

01/04/2014**SERVICE DEGESTION****Fin de l'attestation
à jour de cotisations**

ATTESTATION D'ASSURANCE

R.C & DECENNALE RC DECENNALE

Édité le :	29/03/2021
Validité :	01/04/2021 - 30/09/2021
Police N° :	1404511812

Responsabilité Civile & Décennale des entreprises du bâtiment.

2.2 - Maçonnerie et béton armé sauf précontraint in situ

Réalisation de maçonnerie en béton armé préfabriqué ou non, en béton précontraint préfabriqué (hors précontrainte in situ), en blocs agglomérés de mortier ou de béton cellulaire, en pierre naturelles ou briques, ceci tant en infrastructure qu'en superstructure, par toutes les techniques de maçonneries de coulage, hourdage (hors revêtement mural agrafé, attaché ou collé).

Cette activité comprend les travaux de :

- enduits à base de liants hydrauliques ou de synthèse,
- ravalement en maçonnerie,
- de briquetage, pavage,
- dallage, chape,
- fondations autres que pieux, barrettes, parois moulés, palplanches, parois de
- soutènement autonomes et toutes autres techniques équivalentes.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- terrassement et de canalisations enterrées,
- complément d'étanchéité des murs enterrés,
- pose de matériaux contribuant à l'isolation intérieure,
- la pose de renforts bois ou métal nécessités par l'ouverture de baies et les reprises en sous-œuvre,
- démolition et VRD,
- pose d' huisseries,
- pose d'éléments simples de charpente, ne comportant ni entaille, ni assemblage, et scellés directement à la maçonnerie, et à l'exclusion de toute charpente préfabriquée dans l'industrie,
- plâtrerie,
- carrelage, faïence et revêtement en matériaux durs à base minérale, calfeutrement de joints.

Et les travaux suivants liés à la fumisterie :

- construction, réparation et entretien d'âtres et foyers (hors four et cheminée industriels),
- conduits de fumées et de ventilation à usage domestique et individuel,
- ravalement et réfection des souches hors combles,
- construction de cheminées à usage domestique et individuel,
- revêtements en carreaux et panneaux de faïence.

3.9 - Menuiseries extérieures à l'exclusion des vérandas

Réalisation de menuiseries extérieures, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé à l'exclusion des façades rideaux.

Cette activité comprend les travaux de :

- mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates,
- calfeutrement sur chantier des joints de menuiseries,
- mise en œuvre des fermetures et de protections solaires intégrées ou non,
- d'habillage et de liaisons intérieures et extérieures.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- vitrerie et de miroiterie,
- Alimentations, commandes et branchements électriques éventuels,
- Mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, feu et de sécurité,
- Traitement préventif et curatif des bois.

La garantie ne peut engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions de la garantie au sein des Conditions générales CG_RCD_MIC_032020 et du Référentiel RCD032020



MIC INSURANCE COMPANY, entreprise régie par le Code des assurances, société anonyme au capital de 11 000 000€ - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 885 241 208 dont le siège social est situé rue de l'Amiral Hamelin - 75016 Paris - Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr - site web : www.micinsurance.fr
Souscription déléguée à LEADER UNDERWRITING - RD 191 - Zone des Beurrans - 78680 ÉPÔNE - www.leader-souscription.eu - RCS Versailles 750 686 941 - ORIAS : 12068040

ATTESTATION D'ASSURANCE

R.C & DECENNALE RC DECENNALE

Édité le :	29/03/2021
Validité :	01/04/2021 - 30/09/2021
Police N° :	1404511812

Responsabilité Civile & Décennale des entreprises du bâtiment.

4.1 - Menuiseries intérieures

Réalisation de tous travaux de menuiserie intérieure, y compris leur revêtement de protection, quel que soit le matériau utilisé, pour les portes, murs, plafonds, cloisons, planchers y compris surélevés, parquets y compris pour les sols sportifs, revêtements, escaliers et garde-corps, stands, expositions, fêtes, agencements et mobiliers.

Cette activité comprend les travaux de :

- mise en œuvre des éléments de remplissage y compris les produits en résine ou en plastique et les polycarbonates,
- habillage et de liaisons intérieures et extérieures.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- vitrerie et de miroiterie,
- mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique, et à la sécurité incendie,
- traitement préventif et curatif des bois.

4.7 - Peinture hors imperméabilisation et étanchéité des façades

Réalisation de peinture, y compris les revêtements plastiques épais ou semi-épais (RPE et RSE), de ravalement en peinture ou par nettoyage, de pose de revêtements souples, textiles, plastiques ou assimilés sur surfaces horizontales et verticales.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- Menuiserie,
- Revêtement de faïence,
- Nettoyage, sablage, grenailage, gommage.
- Isolation acoustique et thermique par l'intérieur.

Ne sont pas compris les travaux d'imperméabilisation et d'étanchéité, ainsi que les travaux de peinture extérieure.

4.8 - Revêtements de surfaces en matériaux souples et parquets flottants

Réalisation de parquets collés ou flottants, de revêtements souples, avec ou sans support textile, en tout matériaux plastiques, caoutchouc et produits similaires, ou en bois (feuilles de placage sur kraft ou sur textile, placages collés ou contreplaqués minces collés) ou tout autre relevant des mêmes techniques de mise en œuvre.

4.9 - Revêtements de surfaces en matériaux durs - chapes et sols coulés - Marbrerie funéraire

Réalisation de revêtements de surfaces en carrelage ou en tout autre produit en matériaux durs, naturels ou artificiels (hors agrafages, attaches), chapes et sols coulés, marbrerie funéraire.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- pose de résilient acoustique ou d'isolation sous chape ou formes flottantes,
- étanchéité sous carrelage non immergé,
- protection par imperméabilisation des supports de carrelage et faïence.

5.1 - Plomberie / Chauffage - Installations sanitaires (à l'exclusion de la pose de capteurs solaires intégrés)

Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) sanitaires et d'eau chaude (sanitaire et de chauffage), de réseaux de fluide ou de gaz, hors techniques de géothermie et pose de capteurs solaires intégrés.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- La garantie ne peut engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions de la garantie au sein des Conditions générales
- chapes de protection des installations de chauffage, G_RCD_MIC_032020 et du Référentiel RCD032020
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,

- calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
 - raccordement électrique du matériel,
 - Ramonage et entretien des chaudières à gaz
-

5.5 - Electricité, Fibre Optique

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, de Fibre Optique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques (hors pose de capteurs solaires intégrés).

Cette activité comprend l'installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC) et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- tranchées, trous passage, saignées et raccords,
- chapes de protection des installations de chauffage.

RÉNOVATION
ESPACES BUREAUX



Tertia Concept

*Votre sécurité,
plus qu'un engagement, notre priorité !*

Tertia Concept

Z.A. la Vigne aux Loups
3 rue Blaise Pascal - Bat.B
91380 CHILLY-MAZARIN

T : 01 69 41 95 32
F : 09 70 63 29 30
www.tertia-concept.fr

